

Communiqué interne

en lien avec la COVID-19



Direction des soins infirmiers

DESTINATAIRES : Tous les médecins
C.C. : Cadres DSI, DL, DST, responsable pharmacie
EXPÉDITEUR : Dr Olivier Haeck, officier du service de prévention et contrôle des infections
DATE : 4 avril 2020
OBJET : Réutilisation des masques N95 et fonctionnement en unités COVID-19(+)

Chers collègues,

Vous avez reçu cette semaine le plan des zones d'hospitalisation de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé en cette transformation dictée par la COVID-19.

Nous vous transmettons maintenant la procédure de travail dans les différentes unités COVID-19(+) ou *zones chaudes*. Contrairement à l'Hôpital Notre-Dame, il est impossible du point de vue architectural de créer une section entièrement dédiée dans notre établissement. Nous avons plutôt dû créer des zones spécifiques à l'intérieur desquelles il existe certaines règles de base. Le tout étant évidemment susceptible d'évoluer très rapidement, vous serez tenus au courant des changements au fil de l'évolution de la pandémie.

Je tiens par ailleurs à préciser à quel moment un deuxième test de dépistage de la COVID-19 est nécessaire avant de cesser un isolement. Votre jugement clinique est essentiel puisque qu'un deuxième test négatif est recommandé seulement si :

- Probabilité clinique de COVID-19 élevée **ET**
- Absence de diagnostic alternatif.

Lorsque l'utilisation du masque N-95 est nécessaire, je vous invite à le réutiliser selon la procédure de l'INSPO jointe en annexe.

Je vous demande aussi de porter un masque de procédure pour tous vos contacts à moins de 2 m. Cette consigne s'applique dans toutes nos installations.

Merci de votre très grande mobilisation face à cette menace, et soyez assurés de mon entier dévouement à rendre votre travail le plus sécuritaire possible.